

Les amis des chemins de ronde du Morbihan
Maison des associations
31 rue Guillaume Le Créac'h
56000 Vannes

Le 20 juin 2024

Madame Nicole Rousseau-Souplet
Commissaire-Enquêtrice
Enquête publique Modification SPPL Landaul

Madame la Commissaire -Enquêtrice,

Les Amis des chemins de ronde du Morbihan sont une association Loi 1901 créée en Morbihan en 1974. Depuis, l'Association milite pour l'ouverture du sentier côtier en Morbihan et elle se félicite que l'Etat y ait, de longue date, appliqué avec diligence l'article 52 de la loi du 31 12 1976 sur la servitude de passage sur le littoral.

Les ACR sont complètement d'accord avec cet article de loi qui prévoit de rendre le bord mer accessible à tous et ils souhaitent que le sentier côtier soit ouvert partout où il ne l'est pas encore. Par exemple, en rivière d'Etel comme en rivière de Crac'h.

Cependant, le présent dossier sur le sentier côtier de Landaul est un dossier de modification.

En effet, la loi prévoit un recul de 15 m par rapport aux habitations. Donc l'Association ne conteste pas la première modification proposée dans le cadre de cette enquête publique au profit de la maison sur la parcelle ZA 221.

D'autre part, la loi prévoit également que la servitude puisse être suspendue afin d'assurer la conservation d'un site à protéger pour des raisons d'ordre écologique. Favoriser le passage des piétons à proximité d'un circuit emprunté par une loutre et en bordure d'un étang fréquenté par divers oiseaux d'eau, au prix de la mise en place de palplanches en zone humide sur 500 m contreviendrait certainement à la protection du milieu naturel. Les ACR ne sont donc pas non plus opposés aux modifications proposées entre le Gouhel et Lann Runigo.

Toutefois « suspendre » n'est pas « supprimer » et les ACR demandent que la possibilité d'un retour au tracé initial du sentier côtier, si les conditions venaient à changer, soit mentionnée dans l'arrêté du Préfet.

D'autre part, le sentier côtier est transféré sur 500m le long de la route de Langombrac'h à Kerihuelo. Il faut évidemment faire en sorte que les promeneurs y soient en sécurité. Quelles mesures seront-elles à prendre et par quelle autorité ?

Les ACR se félicitent de cette enquête publique qui fait suite à une recherche de solutions de nature à faire progresser le sentier côtier à Landaul. Ils souhaitent que la servitude soit de même prochainement bouclée côté ruisseau de la Demi-Ville.

L'Association des ACR sollicite auprès de vous, Madame la Commissaire enquêtrice, un avis favorable à la présente enquête et vous adresse ses meilleures salutations.

Présidente